



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE ADAPTÉE
— TOGO —

Au service de l'industrialisation du Togo

Partenariat Public Privé : AFISE 65% - République Togolaise 35%

- 400 Ha d'Ecosystème Industriel (Transformation Agricole)
- Port Sec - 150 000 TEU, Espace d'Entreposage - 60 000 m²
- Parc à Camion - Capacité de 484 camions

- Premier Parc Textile en Afrique de l'Ouest (du coton au vêtement)
- Parc Solaire - 360 MW d'Énergie
- Développement Durable - Recyclage - Zéro Carbone
- Gulchet Unique regroupant 26 Autorités Administratives Nationales

Route Nationale N°1, Région Maritime - Togo - BP 12897 - +228 2253 0700 | pias@sear.net | www.pia-togo.com

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 256 du jeudi 29 septembre 2022 / Prix : 250 F CFA

-30%
sur la valeur en douane
DES VÉHICULES
DE PLUS DE 9 ANS D'ÂGE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022

020 8201 | +228 90 95 41 01

OTR | FEDERER POUR BATIR

TOGO : RENTRÉE SCOLAIRE CE 26 SEPTEMBRE P. 3

Le check-up de Kokoroko



RGPH-5 P. 4

Les dispositions prises



NATIONAL P. 7

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME 2022

983 969 touristes en 2021 contre 481 706 en 2020



C'est Réparti!

30 Nov - 18 Déc 2022

Foire LOME
Foire de toutes les opportunités

THÈME: COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19

- + 1000 EXPOSANTS
- + 300 000 VISITEURS
- 90 000 M² D'ESPACE

OTTEP-LOME | +228 91 20 75 75-76-77-78-79-80-81-82 | www.ottep.tg

C'est
Reparti!

30 Nov
18 Déc
2022

17^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités

7 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

- Rencontrer de nouveaux partenaires
- Promouvoir vos produits et services
- Développer votre image de marque et accroître votre notoriété publique
- Accéder à un marché international
- Trouver des opportunités d'investissement
- Permettre aux pays africains de montrer leurs richesses
- Participer au développement du Togo, de la CEDEAO et de l'Afrique



CETEF-LOME
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70
www.cetef.tg



Autorité sous strict respect des protocoles sanitaires au Covid 19

TOGO : RENTRÉE SCOLAIRE CE 26 SEPTEMBRE

Le check-up de Kokoroko

A la place du traditionnel discours classique à l'occasion de la rentrée scolaire, le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat fait mieux. En effet, Pr Dodzi Kokoroko a fait mieux. Il s'est prêté aux questions des journalistes dans le cadre d'un entretien spécial diffusé sur la télévision nationale. Le ministre a fait le tour d'horizon des sujets les plus importants en lien avec l'année scolaire qui a démarré lundi 26 septembre dernier.

Elom ATTISSOGBE

Plus de trois millions d'élèves ont repris le chemin des classes le lundi 26 septembre, date officielle de la rentrée scolaire au Togo. Et beaucoup ont salué pour l'une des rares fois depuis quelques années, le calme et la sérénité qui caractérisent cette rentrée scolaire. De nombreuses réformes sont entreprises par le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat sur plusieurs plans, notamment la construction d'infrastructures scolaires sur toute l'étendue du territoire national, le recrutement des enseignants par le biais d'un concours national, l'intégration des enseignants volontaires, la réorientation du contenu de cours, etc.

« Notre ministère a énormément évolué en qualité du travail produit. Sur les deux dernières années, le ministère s'est doté de beaucoup d'outils. Il se distingue par l'excellence et la qualité. Le dialogue reste la doctrine du ministère. Aujourd'hui, nous dialoguons permanemment avec les syndicats. Et je peux vous rassurer que ce sont eux qui portent d'ailleurs une partie de nos réformes », a rassuré le ministre Kokoroko.

Des chiffres

Selon les statistiques communiquées par le ministre Kokoroko, le Togo compte aujourd'hui 9107 établissements scolaires, du préscolaire jusqu'au lycée. Ce travail prend en compte substantiellement les exigences de la carte scolaire. Au total, le système scolaire dispose de 38667 enseignants. « L'apport du dernier concours a été déterminant. Si nous prenons les résultats de ce concours et les mises à disposition de l'école normale supérieure, nous nous retrouvons avec 3675 enseignants qui viennent renforcer le système éducatif. Nous avons néanmoins des besoins réels de 6800 enseignants, en tenant compte des retraites, des abandons, des malades, etc. Le système aura donc besoin à la régulière de 1700 enseignants qu'il faut recruter », informe le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat. « Au 1er janvier 2022, on nous disait qu'il y avait 14600 enseignants volontaires. Au 1er janvier 2023, nous aurons 6800 enseignants volontaires. Vous



voyez les efforts qui sont faits. Nous avons aujourd'hui un personnel encadrant pour 99 enseignants, ce qui constitue un progrès extraordinaire. Et nous avons un enseignant pour 53 élèves », ajoute-t-il. Toujours au chapitre des chiffres, 16 chefs d'établissement ont été démis de leurs fonctions pour des pratiques peu orthodoxes.

En ce qui concerne le débat sur la liste des fournitures scolaires, le ministre Kokoroko se veut clair. « L'éducation scolaire relève des prérogatives de tout Etat. Et l'Etat reprend ses attributions classiques qui pourraient paraître hier oubliées ou mal évaluées. Cette liste de fournitures scolaires s'applique au privé. Ce que je voudrais suggérer aux uns et aux autres, c'est de se conformer à cette

liste. L'Etat togolais n'est pas un Etat samaritain. Les prescriptions pédagogiques et didactiques relèvent des prérogatives de l'Etat. C'est nous qui décidons des ouvrages au programme. L'Etat régalien revient dans le jeu éducatif », insiste-t-il. « C'est pour encadrer la prescription des fournitures scolaires. C'est pour permettre aux parents d'élèves qui n'ont pas les moyens de pouvoir acheter le nécessaire pour leurs enfants. Il a été demandé aux différentes régions éducatives de recenser la liste des fournitures scolaires en pratique. Et ce travail a été fait. C'est sur la base de ces informations que nous avons fait une analyse pour pouvoir sortir le nécessaire. Ce qui est prescrit suffit pour démarrer l'année scolaire. Lorsque les

cahiers finiront, on en achètera. Des manuels scolaires sont imprimés et mis à disposition des élèves gratuitement », renchérit Komlan Nouwossan, directeur de l'enseignement secondaire général.

« Je vous ai parlé de ces personnes privées qui participent à une mission d'intérêt général ou à une mission de service public. Ce n'est que par le dialogue qu'il faut faire évoluer les pratiques. Il y a des cadres de discussion déjà en place. Il faudra simplement leur donner plus de vigueur. Ce que nous voudrions faire au niveau de la commission d'ouverture et de suivi des établissements, tant du confessionnel que du privé, c'est qu'à travers cette année scolaire 2022-2023, cette commission puisse procéder à un contrôle plus fin de ce qu'il se passe dans les établissements scolaires privés », commente le ministre Kokoroko. « Ce que nous voudrions faire d'ailleurs à travers la réouverture des écoles de formation des enseignants, c'est que, à court terme, tous les établissements privés puissent recruter dans ce vivier d'enseignants. S'ils sont formés au même titre que les enseignants du public, il y a matière à ce que l'on ne puisse plus les payer au lance-pierre », poursuit-il.

Le débat est donc ouvert. Le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat rassure qu'il y aura un dialogue assez nourri avec le secteur privé laïc cette année pour plus de résultats probants.

AMBASSADEUR DE FRANCE AU TOGO

Augustin Favereau pressenti

De retour à Lomé début septembre, Jocelyne Caballero continue d'assumer ses fonctions d'ambassadeur de France au Togo. Ce sera ainsi jusqu'à la prise de fonction de son successeur. Selon des informations, le nom d'Augustin Favereau serait proposé par Paris à Lomé comme nouvel ambassadeur.

Après ses vacances d'été, Jocelyne Caballero est rentrée à Lomé le 04 septembre dernier. Selon l'ambassade de France, la diplomate a repris ses activités le lendemain.

« Nous vous confirmons qu'une procédure est actuellement en cours concernant le nouvel ambassadeur. Mais habituellement, cela prend plusieurs semaines. En attendant, Mme Caballero est en

poste jusqu'à la prise de fonction de son successeur », a confirmé jeudi la représentation française à notre confrère en ligne Togobreakingnews.

Selon certaines informations, son successeur pourrait être Augustin Favereau. C'est d'ailleurs la volonté des autorités françaises qui l'ont proposé pour occuper ce poste. Reste que le diplomate reçoit l'agrément des autorités



togolaises.

M. Favereau est depuis mai 2022 conseiller diplomatie culturelle, influence, francophonie, chargé des réformes au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Qui est Augustin Favereau ?

Augustin Favereau a débuté sa carrière au ministère des Affaires étrangères en 2003 avant de partir à Berlin puis, plus tard, à l'Institut français de Jérusalem. Le diplomate a également occupé le poste

de conseiller pour les Affaires européennes et internationales au ministère de l'Agriculture.

En 2013, il est chargé de mission et adjoint à la sous-direction des affaires économiques internationales du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il y occupe depuis 2016 le poste de sous-directeur de la Culture et Médias jusqu'en mai 2022.

Ainsi avant sa nomination comme ambassadeur de France au Togo, il était conseiller diplomatie culturelle, influence, francophonie, chargé des réformes au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

DÉBUT DU 5ÈME RGPH LE 23 OCTOBRE

Les dispositions prises

Le 5ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) se déroule du 23 octobre au 12 novembre prochains. L'information a été donnée vendredi par le gouvernement qui a écouté une communication relative au sujet. Pr Akodah Ayewouadan, porte-parole du gouvernement, assure que les dispositions sont prises pour la réussite de l'opération et pour une sensibilisation optimale des populations.

Le Conseil des ministres, réuni vendredi sous la présidence du chef de l'État, Faure Gnassingbé a pris connaissance de l'état d'avancement des activités du 5e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) en cours après celui de 2010.

En effet, la phase de dénombrement de la population se tiendra du 23 octobre au 12 novembre 2022 sur toute l'étendue

du territoire. Selon les autorités togolaises, elle permettra de collecter les données indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement dans le pays.

Evoquant le sujet en conférence de presse d'après le Conseil, le ministre de la communication et des médias a indiqué que la phase de dénombrement annoncée



vient après plusieurs étapes.

Pr Akodah Ayewouadan note que les organes de recensement sont mis en place dans chaque chefs-lieux de préfecture, l'élaboration des outils méthodologiques devant favoriser le recensement, le test des outils informatiques, un échantillon de recensement qui a permis d'identifier les infrastructures de bases, etc.

Le porte-parole du gouvernement assure qu'il y a une campagne de communication en cours dans le pays, notamment avec la diffusion des messages en langues nationales.

« Cette campagne vise à informer les compatriotes de ce qu'il y aura la phase de dénombrement qui consistera à recenser à proprement parler les personnes », a-t-il indiqué.

Mobilisation pour le RGPH-5

Prof Ayewouadan a fait remarquer que la communication faite en conseil des ministres intervient à un mois pile du début du dénombrement. Selon lui, les organes qui pilotent le recensement ont considéré qu'un mois est un

délai raisonnable pour mener la communication sur cette phase.

« Dans les jours à venir, vous allez voir sur les différents médias, des messages et visuels invitant les populations à se faire recenser. Cela nous permettra de savoir combien nous sommes, où nous vivons, comment nous vivons. Toutes ces données vont permettre d'ajuster les politiques publiques », a renseigné le ministre.

Au sujet des résultats, le ministre Akodah Ayewouadan a fait savoir qu'ils sont des outils de planification. Pour preuve, assure-t-il, le Plan d'urgence pour la région des savanes avait fait recours aux résultats du 4e RGPH obtenus en 2010.

HCTE

Le vote des délégués pays se poursuit jusqu'au 03 octobre

L'élection des délégués pays du Haut Conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE), structure à vocation représentative de la diaspora, a démarré depuis le samedi 24 septembre. Le scrutin qui se déroule par vote en ligne, a été annoncé par la Commission électorale indépendante (CEI-HCTE) dans un communiqué.

« Le Président de la commission électorale indépendante (CEI-HCTE) porte à la connaissance des compatriotes de la diaspora que le vote en ligne pour l'élection des délégués pays du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HTCE) aura lieu du 24 septembre 2022 à 00 heure au 03 octobre 2022 à

minuit GMT, conformément au calendrier publié au début du processus électoral », indique le Président de la CEI-HCTE, Victor Womitso, dans sa sortie publique.

Pour élire ces représentants des Togolais de l'extérieur, les électeurs régulièrement



inscrits, sont appelés à voter sur la plateforme dédiée.

Ce scrutin constitue le deuxième en date pour ces représentants de la diaspora togolaise, après la mise en place de la structure en 2019.

Cette deuxième mandature de trois ans, ira de 2022 à 2025. En tout, il est prévu 48 Délégués Pays, répartis dans quatre zones dans le monde dont 22 pour l'Afrique, 14 pour l'Europe, 5 pour la zone Amérique-Caraïbes et 7 pour

la zone Asie-Océanie.

Pour rappel, le HCTE est un organe consultatif de statut associatif, non partisan, non discriminatoire et à but non lucratif. Il n'est affilié à aucune obédience confessionnelle, philosophique ou politique, selon les précisions de la diplomatie togolaise. La structure se veut l'interface entre le gouvernement et la diaspora togolaise, sur toutes les questions d'intérêt commun et reste un canal privilégié, pour engager les acteurs de la diaspora.

MARCHÉS

Campagne sur l'utilisation des instruments de mesure conventionnels

Au Togo, l'utilisation des bols et tas comme instruments de mesure dans la vente de produits agricoles, de pêche et de chasse, devrait disparaître au profit du Système international d'unités (SI) de mesures.

Dans cette perspective, fait savoir Togo First, le Ministère du Commerce et la Haute Autorité pour la Qualité et l'Environnement (HAUQE) mènent une campagne nationale de sensibilisation en faveur des opérateurs économiques, des commerçants et des

consommateurs.

L'équipe de sensibilisation était le samedi 24 septembre 2022 à Kara, après Dapaong, pour échanger avec différents acteurs, sur l'importance de l'utilisation des mesures conventionnelles.

« Ce que l'on achète ou vend



est une matière d'une certaine quantité qu'il faut déterminer sans ambiguïté. C'est là, la nécessité pour laquelle il faut utiliser les instruments de

mesures conventionnels qui vont permettre de prendre des mesures exactes, c'est-à-dire justes et fidèles », a indiqué Pya-Abalo Beléi, Chargé de la métrologie à la HAUQE.

Celui-ci souligne également que l'utilisation du SI va permettre d'établir une confiance entre le vendeur et l'acheteur en dissipant tout doute sur la quantité commercialisée. « Cela va également améliorer les conditions de vie des producteurs et consommateurs

et assurer leur compétitivité », a-t-il ajouté.

La mise en vigueur du SI au Togo, est une démarche conforme aux règlements de l'Uemoa (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), qui a institué ce système de métrologie dans ses États membres.

La campagne prendra fin en 2023.

ECONOMIE

Kako Nubukpo prône le « néoprotectionnisme »

L'économiste togolais, également commissaire à l'Uemoa, sort un nouvel essai, dans lequel il appelle à réinventer le développement de l'Afrique.

Après L'urgence africaine : changeons le modèle de croissance ! paru en 2019, l'économiste togolais Kako Nubukpo publiera le 12 octobre prochain un nouvel essai intitulé Une solution pour l'Afrique : du néoprotectionnisme aux biens communs, aux éditions Odile Jacob, à Paris.

Dans cet ouvrage, Jeune Afrique précise que le commissaire à l'agriculture, aux ressources en eau et à l'environnement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa),

à Ouagadougou, prend le contrepied de la « néo-mondialisation », portée depuis quelques mois par des économistes de Bretton Woods.

Des accords ACP-UE plus équitables

Kako Nubukpo défend le recours à un protectionnisme écologique qui se traduirait, par exemple, par la mise en place de barrières à vocation écologique aux frontières des économies africaines afin de privilégier des circuits courts.

Ce qui inciterait à davantage



d'investissements dans la transformation locale des ressources naturelles africaines et préserverait, selon lui, le continent des prédatations de toutes sortes.

L'ancien ministre togolais de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques suggère également la révision, de fond en

comble, des accords de libre-échange entre les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifiques) et l'Union européenne (UE) pour les rendre plus équitables, et invite à un débat plus approfondi sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) – dans le cadre de ce vaste marché commun continental, de « petites » économies devront rivaliser avec des mastodontes comme le Maroc. En somme, plus que le « libre échange », prôner le « juste échange ».

Agence africaine de la dette

Alors que la critique lui a reproché de n'avoir établi que des constats dans son précédent livre, Kako

Nubukpo, également connu pour ses positions contre le franc CFA dans sa forme actuelle, tente ici de proposer un livre-solution. Quelque 300 pages qui appellent à réinventer le développement de l'Afrique en s'appuyant sur ses biens communs.

Cette démarche passerait notamment par l'accélération de la mise en place de la monnaie unique de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ou encore par la création d'une agence africaine de la dette. Dans le contexte actuel de crise alimentaire et d'inflation mondiale, l'agriculture, autre thème de prédilection de l'économiste, y est aussi largement abordée.

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE FRANCOPHONE

Plus de 80% des citoyens veulent une monnaie unique indépendante

La plupart des sondés sont favorables au contrôle de la monnaie unique sous-régionale par leurs Etats et rejettent la tutelle européenne.

L'écrasante majorité des citoyens d'Afrique de l'Ouest et Centrale francophone sont favorables à l'adoption d'une monnaie sous-régionale unique qui doit être placée exclusivement sous le contrôle total des Etats, selon un sondage publié en juillet 2022 par le réseau panafricain de recherche Afrobarometer et rapporté par l'agence Ecofin.

Intitulé « L'intégration monétaire sous-régionale est souhaitée par les citoyens d'Afrique de l'Ouest et Centrale francophone », ce sondage révèle par exemple que 93% des Togolais approuvent l'adoption d'une monnaie unique dans les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de

l'Ouest (CEDEAO) pour faciliter l'intégration et les échanges dans la sous-région.

Cette forte adhésion reste présente à tous les niveaux socio-démographiques avec de petites variations. Elle décroît légèrement avec l'âge, alors qu'elle croît plutôt avec le niveau d'instruction et le niveau de pauvreté.

7% des Togolais seulement n'approuvent pas la création d'une monnaie unique sous-régionale. La création d'une monnaie unique sous-régionale est également souhaitée par les citoyens sondés au Gabon (89%), au Cameroun (88%) et en Côte d'Ivoire (82%).

Le sondage, dont les marges d'erreur se situent à +/-3% à un niveau de confiance de



95%, précise d'autre part que la grande majorité (91%) des Togolais sont favorables au contrôle de la monnaie unique sous-régionale par les Etats et non par « des puissances étrangères comme la France ».

Les hommes (94%) et les urbains (93%) sont plus enclins que les femmes (88%) et les ruraux (89%) à soutenir un contrôle exclusif de la monnaie sous-régionale par les Etats membres. Le niveau d'instruction semble être positivement corrélé avec ce soutien.

Au Cameroun, 84% des personnes sondées sont favorables à un contrôle exclusif de la monnaie sous-régionale par les Etats contre 81% en Côte d'Ivoire.

Les Togolais accordent par ailleurs une totale confiance (90%) aux pays de la sous-région pour la gestion de la monnaie sous-régionale. Seulement 7% ont des doutes sur cette capacité.

Sur un autre plan, près de 9 Togolais sur 10 (87%) pensent que le franc CFA profite plus à la France qu'aux pays membres de la zone franc, et devrait être remplacé. Cette perception est plus prononcée chez les hommes (89%) que chez les femmes (84%).

Dans ce chapitre, 81% des Gabonais estiment, eux aussi, que le franc CFA profite plus à l'ex-puissance coloniale qu'aux pays membres de la zone franc et devrait être remplacé.

Afrobarometer conclut que les sondages menés dans des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale francophone montrent une « convergence de vues » sur l'intégration monétaire au niveau régional. « Ces positions très marquées dans tous les pays où des données ont été recueillies montrent que, pour l'Afrique de l'Ouest, les pays devraient accélérer leurs efforts pour enfin donner vie à une monnaie sous-régionale. En Afrique Centrale francophone, même si le processus de la monnaie unique n'est pas encore évoqué, les populations de ces pays semblent également en percevoir les bénéfices et remettent en cause l'attachement actuellement du franc CFA à la France », souligne le réseau indépendant de recherche par sondage.

UEMOA

Le déficit commercial s'aggrave à 676 milliards FCFA

Les échanges extérieurs des pays membres de l'UEMOA se sont soldés par un déficit commercial global de 676 milliards FCFA au deuxième trimestre 2022, contre un déficit de 297 milliards FCFA à la même période de l'année précédente, selon les données de la BCEAO.

Cette dégradation de 379 milliards FCFA du solde commercial de l'Union s'explique par la hausse plus

importante des importations (+24,8% à 7 170,6 milliards FCFA) par rapport à celle des exportations (+19,2% à 6

494,6 milliards FCFA). Selon Silka Finance, l'augmentation des exportations a été principalement tirée par les ventes de produits pétroliers (+84,5% à 669,4 milliards FCFA), des produits du coton (+87,1% à 449,1 milliards FCFA), du caoutchouc (+33,3% à 334,2 milliards FCFA), du café (+33,2% à

51,9 milliards FCFA) et, dans une moindre mesure, par les ventes d'or (+18,4% à 2 008,8 milliards FCFA) et de cacao (+10,3% à 1 172,9 milliards FCFA).

Du côté des importations, il ressort qu'elles ont surtout été drivées par les achats de produits énergétiques (+74,4%

à 2 720,5 milliards FCFA), de produits alimentaires (+48% à 1 827,5 milliards FCFA) et des biens de consommation courante (+17,9% à 1 011,4 milliards FCFA).

DÉBUT DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA

Qui pour succéder à Muhammadu Buhari ?

La campagne présidentielle débute ce mercredi dans un Nigeria en profonde crise. Dix-huit candidats sont en lice pour remplacer le président Muhammadu Buhari qui, à 79 ans et après deux mandats, ne se représente pas. Deux candidats émergent, mais aucun n'est assuré de l'emporter dès le premier tour, contrairement aux précédents scrutins.

Ils ont cinq mois pour convaincre les électeurs nigériens. Mais aucun des deux principaux candidats n'est assuré cette fois d'être élu au premier tour, le 25 février 2023.

Bola Ahmed Tinubu est le candidat du parti au pouvoir, le Congrès des progressistes (APC) ; Atiku Abubakar, le candidat du Parti démocratique populaire (PDP), le principal parti d'opposition. Tous deux



septuagénaires, riches et controversés. D'abord, parce qu'ils font voler en éclat la règle tacite qui voudrait qu'au

président sortant Buhari, musulman du Nord, succède un chrétien du Sud. Abubakar est encore issu du Nord, Tinubu est originaire du Sud mais il est musulman, comme son colistier.

La campagne s'ouvre en outre dans une période de crise profonde au Nigeria, sécuritaire et économique : violences jihadistes, déclin record de la production pétrolière, flambée des produits de base, effondrement du réseau électrique... Près de la moitié

des Nigériens vit désormais dans la grande pauvreté.

Dans ce contexte, les électeurs pourraient être tentés par un outsider, Peter Obi, du parti travailliste, un ancien gouverneur, très populaire auprès des jeunes et sur les réseaux sociaux.

(Source : RFI)

SÉNÉGAL

Aminata Touré pense « très sérieusement » à la présidentielle de 2024

La démission de l'ex-cheffe du gouvernement sénégalais fragilise le groupe parlementaire de la coalition présidentielle qui n'avait conservé sa majorité absolue qu'à une voix près, à la faveur du ralliement d'un député de l'opposition.

L'ancienne Première ministre sénégalaise, Aminata Touré, a annoncé, le dimanche 25 septembre, sa démission du groupe parlementaire de la coalition présidentielle, environ deux semaines après sa mise à l'écart du poste de présidente de l'Assemblée.

Cheffe du gouvernement du président Macky Sall de 2013 à 2014, Mme Touré a précisé qu'elle avait été remplacée à la dernière minute au perchoir

par Amadou Mame Diop, un élu ayant des « liens familiaux » avec le couple présidentiel, en raison de son opposition à une possible candidature du chef de l'Etat à un troisième mandat à la présidentielle de 2024.

« La question centrale qui, au fond, est à l'origine de tout ceci est celle d'un troisième mandat, impossible juridiquement, impossible moralement », a-t-elle précisé à la presse, tout en



assurant vouloir rester députée à l'Assemblée nationale « pour défendre les intérêts du peuple sénégalais ».

« Dans exactement 15 mois, le président Macky Sall va quitter le pouvoir, dans la paix et la sérénité, car il ne sera pas acceptable que des vies soient

perdues dans une tentative de troisième mandat impossible », a ajouté Mme Touré qui a conduit la liste nationale de la coalition présidentielle, « Benno Bokk Yaakaar », lors des dernières législatives.

Macky Sall, élu en 2012 et réélu en 2019, ne s'est pas jusqu'ici exprimé publiquement sur son éventuelle candidature à la présidentielle de 2024.

Estimant que la révision constitutionnelle de 2016 a remis les compteurs à zéro, même si le nombre de mandats est limité à deux, les partisans de M. Sall défendent l'idée d'un troisième mandat.

Interrogée par la presse sur son éventuelle candidature

à la présidentielle de 2024, Aminata Touré, surnommée « Mimi Touré », a répondu qu'elle y pense sérieusement. « J'ai au préalable à la rencontre des Sénégalaises et Sénégalais pour prendre leur avis et leur soutien », a-t-elle précisé.

En attendant, sa rupture avec Macky Sall fragilise le groupe soutenant le chef de l'Etat au Parlement. Celui-ci n'avait conservé, en août dernier, sa majorité absolue qu'à une voix près, à la faveur du ralliement d'un député de l'opposition.

(Source : Agence Ecofin)

ENVIRONNEMENT

100 000 dollars pour la meilleure solution de résilience climatique

C'est la cagnotte prévue pour chacune des 20 meilleures solutions innovantes et des idées commerciales susceptibles de favoriser l'adaptation et la résilience au changement climatique en Afrique.

Ça vous tente n'est-ce pas ? Dépoussiérez alors vos idées ou projets en carton et participez au concours annuel, Youth Adaptation Solutions Challenge (YouthADAPT Challenge) dont les candidatures prennent fin le 4 Octobre 2022.

En réalité, il s'agit d'un programme de récompenses pour les entreprises dirigées

par des jeunes (18-35 ans) entrepreneurs et les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) d'Afrique (50 % dirigées par des femmes).

Le challenge est organisé conjointement par le Centre mondial sur l'adaptation (GCA), la Banque africaine de développement (BAD) et les Fonds d'investissement pour le climat etc.



Il vise à stimuler la création d'emplois durables en soutenant l'entrepreneuriat et l'innovation dirigée par les jeunes dans l'adaptation et la résilience au changement

climatique à travers l'Afrique.

Le défi YouthADAPT faut-il préciser est ouvert aux solutions (produits, services, outils ou idées) ciblées sur l'adaptation au changement climatique et l'augmentation de la résilience.

Les solutions admissibles peuvent représenter : une entreprise de solutions d'adaptation qui n'a pas été mise à l'échelle et qui n'est pas largement utilisée ; une entreprise ou un produit de solutions de résilience et d'adaptation existant ; un moyen commercialement

viable de sensibiliser ou d'étendre l'adoption de solutions d'adaptation spécifiques.

Pour le compte de cette édition, 20 innovateurs sortiront gagnants lors d'une cérémonie de remise de prix et auront accès à un soutien post-attribution sous la forme de subvention de 100 000 USD pour chaque gagnant ou de formation au renforcement des capacités.

(Source : Agridigitale)

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME 2022

983 969 touristes en 2021 contre 481 706 en 2020

Le monde entier célèbre le 27 septembre, la Journée Mondiale du Tourisme (JMT) placée cette année sous le thème : « Repenser le Tourisme ».

Cette tradition instaurée par l'Organisation Mondiale du Tourisme depuis 1979 offre l'occasion à tous les pays membres de sensibiliser les populations aux thèmes importants liés aux grandes questions mondiales d'ordre socio-économique, culturel, politique et environnemental en relation avec le tourisme.

Comme le souligne le thème « repenser le tourisme », le moment est venu d'engager cette transformation. Ce thème s'inscrit donc dans la dynamique nouvelle qui doit

désormais guider les politiques touristiques de nos États afin de relancer le secteur. Dans ce sens, la reprise des activités touristiques doit se faire dans un contexte nouveau à partir des leçons tirées des années de crise sanitaire.

Selon les statistiques de l'OMT, le tourisme mondial a enregistré 415 millions d'arrivées internationales en 2021 contre 400 millions en 2020, soit une augmentation de 04 % par rapport à l'année précédente. Mais, tout comme l'OMT, nous croyons



fort qu'une coordination renforcée de la prévention des différentes crises, qu'elles soient sanitaires ou sécuritaires, ainsi qu'une croissance des taux de vaccination permettront de redresser la situation pour un tourisme plus rayonnant.

Sur le plan national, les chiffres actuels sont très rassurants : les arrivées de touristes sont passées de 481 706 touristes en 2020 à 983 969 touristes en 2021. Pour les recettes, le Togo a enregistré 25 milliards de FCFA en 2021 contre 19 milliards de FCFA en 2020,

soit un gain de 34%.

Ce résultat est à mettre, d'une part à l'actif du gouvernement, qui par le déploiement progressif du vaccin contre la COVID-19, l'adoption d'un certain nombre de mesures et l'assouplissement des restrictions sur les déplacements, a aidé à rétablir la confiance des consommateurs pour le redécollage du tourisme et d'autre part à celui des populations togolaises qui ont su montrer un regain d'intérêt pour les déplacements au sein de leur beau pays.

BANQUE

Orabank Togo : le bénéfice a triplé en 2021

Le résultat net d'Orabank Togo ressort bénéficiaire de 10,891 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, contre 3,334 milliards un an auparavant, soit une hausse de 227%. L'indicateur retrouve ainsi ses niveaux d'avant pandémie.

En 2019, le résultat net s'était en effet établi à 10,253 milliards, contre 9,008 milliards en 2018 et 8,053 milliards en 2017.

« Orabank Togo affiche une perte de parts de marché mais continue d'assainir son portefeuille, d'enregistrer une rentabilité acceptable, de consolider ses agrégats financiers et de maintenir sa

position de leader du marché bancaire togolais », a déclaré Palouki Massina, le président du conseil d'administration.

Leader

Le total bilan de la banque s'élève à 747 milliards de FCFA, en hausse de 6% (soit +40 milliards de FCFA) par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse provient principalement de



la progression des ressources de clientèle (+63 milliards de FCFA) déployée dans les opérations d'investissement en titres de placements et l'octroi de nouveaux crédits à la clientèle.

Orabank Togo se positionne

également comme le leader en termes de collecte des ressources et d'octroi de crédits, soit respectivement 20,2% et 23,9% de part de marché.

Ainsi, les encours moyens de crédits progressent de 5% (soit +19 milliards de FCFA) par rapport à fin décembre 2020 pour s'établir à 381 milliards de FCFA à fin décembre 2021. La collecte des dépôts, soutenus par les dépôts à vue (+28%), est en hausse de 15% à 477 milliards de FCFA à fin décembre 2021.

En rappel, la place bancaire

togolaise cumule au 31 décembre 2021 un total bilan de 3 652 milliards de FCFA, en hausse de 13,2% par rapport à 2020 grâce, en partie, aux dépôts collectés.

Les banques ont financé l'économie togolaise à hauteur de 1 585 milliards de FCFA, soit une hausse de 11,4 % par rapport à 2020. Les dépôts ont augmenté de 19,5% pour s'établir à 2 640 milliards de FCFA.

AVIS DE DÉCÈS



Mme ADADE Kokoè Kafui Élisabeth épouse AKPAKI

Institutrice à la retraite au Togo survenu le 27 Août 2022 dans sa 70ème année

Les familles AKPAKI, ADADE et DOSSEH-AZIANI
M. AKPAKI Deladem, Président du CNO Togo, Maire Adjoint de la commune Ogou 1,
PDG du groupe OFFSET 5
Mme AKPAKI Essénam, épouse SOWU
Mme AKPAKI Gloria, épouse RUIZ

Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur très chère et regrettée :

Mme ADADE Kokoè Kafui Élisabeth épouse AKPAKI

Institutrice à la retraite au Togo survenu le 27 Août 2022 dans sa 70ème année

Et vous prie de bien vouloir assister et de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

18 h : Messe - Veillée en l'Église Catholique Marie Théotokos d'Agoè-Nyivé (Archidiocèse de Lomé)

SAMEDI 1ER OCTOBRE 2022

07 h : Levée du corps

09 h 30 : Messe d'enterrement et de requiem en l'Église Catholique St Christophe de Glidji (Diocèse d'Aného) suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité familiale au cimetière Catholique de Glidji

Les salutations d'usage seront reçues à l'église après la messe

Maison mortuaire : Domicile de la défunte, sis à Kégoué Kélégougan, derrière l'hôtel "les deux villas"



Récépissé No 0546/31/05/16/ HAAC

Djidjilé - Batomé, von après Maison Suzanne AHO, en face de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 / 98 01 82 02

Rédacteur en chef

Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

2.500 exemplaires

Avec Coris Money

Transferts OF

Retraits Minimum 1000F

Maximum 1%

Appellez votre banque au **8283**

SIMPLE & COOL

www.corismoney.com
Disponible gratuitement sur
Google play App Store

offre soumise à conditions

par **CORIS BANK INTERNATIONAL**

sans sucres ajoutés

C'KOOL BIÈRE

NOUVEAU

400* fcfa

C'KOOL, ÇA COULE

BIÈRE LÈGÈRE!

EAU MALT HOUBLON

*Prix de vente maximum conseillé

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.